

Bien vivre à

Novembre 2018



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS MENSUEL

SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Etat Civil
Eredis vous informe
Hommages
Billet d'humeur
Médiathèque municipale
Nouvelle station d'épuration
Solidarité avec les sinistrés de l'Aude
Interdiction de brûlage des déchets verts
Recensement citoyen
Aides juridiques
Soirées Café des Sports
La recette du mois
Le conseil du jardinier
Agenda des associations
Nouvelles du RPI

Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac
Hélène Certain Madem
Albert Cigagna
Délia Sartor
Eric Tritz

Rédaction administrative

Maryse Bordes
Nathalie Mailleau

Imprimé par la Mairie de Mazères-s/-Salat

Cérémonies du 11 novembre

Marsoulas	9 h 15 - accueil autour d'un café
	9 h 35 - cérémonie au monument aux morts
Cassagne	10 h
Mazères	10 h 20
Mané	11 h
Salies	11 h 30



A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité de Salies dans le hall du collège

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la fin de la Grande Guerre



SAMEDI 24 NOVEMBRE à 21 H
Salle du 1^{er} Mai

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Le 11 Novembre 2018 nous allons commémorer le centenaire de la première guerre mondiale. Célébrer le 11 Novembre cette année, c'est 100 ans après fêter le jour où une innommable tuerie s'est arrêtée, le jour où on a espéré que cette première guerre mondiale serait la dernière guerre, « la der des ders », le jour où malheureusement on ne savait pas qu'elle ne faisait que s'interrompre et que l'horreur recommencerait deux décennies plus tard. La guerre de 14 / 18 est entrée au sens propre dans l'histoire. La loi inexorable du temps a fait que tous les anciens combattants de cette guerre, ainsi que leurs proches ont disparu et cela a donné aux générations qui ont suivi et donc à la nôtre aujourd'hui plus de responsabilité. C'est donc à nous qu'il appartient d'entretenir le souvenir de toutes les victimes et de leurs familles.

Simone Weil disait : « Je n'aime pas l'expression *devoir de mémoire*, le seul devoir, c'est d'enseigner et de transmettre ». Cette réflexion nous invite à aller plus loin, se souvenir des morts pour la France, morts pour la paix et avoir la connaissance des causes, des circonstances et des conséquences de cette guerre.... C'est une invitation à se documenter, s'informer, débattre pour que « plus jamais ça », ni ici, ni ailleurs !
C'est vital pour notre avenir !

Comme beaucoup, je fais partie de ces générations qui ont eu la chance de ne pas avoir connu personnellement la guerre.

Plus que jamais c'est en nous battant pour la Paix que nous serons fidèles à la mémoire de ceux dont les noms sont gravés sur notre monument aux morts.

Dans un monde où de nouveaux dangers nous menacent, conflits militaires, terrorisme, nationalisme mais aussi économiques, financiers et environnementaux, méditons sur les mots de Jaurès : « l'internationalisme n'éloigne pas de la patrie il en est la forme supérieure ». J'ajouterai à condition d'être démocratique, citoyen et humain, ce qui est loin malheureusement d'être toujours le cas.

Quatre années de commémoration qui n'auront pas décidé de réhabiliter collectivement les soldats qui furent fusillés pour l'exemple. Sept cent quarante exécutions de Français (sur 140 000 jugements prononcés, 2600 condamnations à mort) de 1914 à 1918, chiffres qui n'inclut pas un certain nombre d'exécutions sommaires directement perpétrées au front par des officiers. En 1917, sans renier la patrie, les mutineries traduisent un refus explicite de la guerre et d'un interminable massacre.

Pour ma part j'adhère à la déclaration de Lionel Jospin en 1998 :

« Combien de ces soldats, épuisés par des attaques condamnées à l'avance, glissants dans une boue trempée de sang, plongés dans un désespoir sans fond, refusèrent d'être sacrifiés. Que ces soldats fusillés pour l'exemple, au nom d'une discipline dont la rigueur n'avait d'égale que la dureté des combats, réintègrent aujourd'hui, pleinement, notre mémoire collective ». Il y a 20 ans déjà et rien ne s'est concrétisé.

Cent ans après l'armistice, la France a le devoir de réhabiliter les fusillés pour tourner cette page douloureuse pour leur mémoire, leur famille et leurs descendants.

Le 11 Novembre 2018 nous voulons commémorer les morts et célébrer la paix.

Le 11 Novembre est officiellement la journée où la France rend hommage à toutes les victimes civiles et militaires de tous les conflits et de toutes les guerres.

Je vous donne rendez-vous Dimanche 11 Novembre 2018 devant notre monument aux morts à 10h20.

Bien à vous !

Le Maire,
Jean-Claude DOUGNAC

Etat civil

◆ Naissance :

Louis COURTOUX
né le 2 octobre 2018
à Toulouse



◆ Décès :

- Marie NOMBELA veuve SALAVERA décédée le 23 septembre 2018 à Salies-du-Salat
- Aline BAROUSSE veuve DUCLOS décédée le 22 octobre 2018 à Mazères-sur-Salat

Hommages

Marie Salavera Nombela

Marie Nombela naquit le 17/4/1928 à Portillo de Toledo-Espagne, dans une famille d'agriculteurs. Fuyant le régime franquiste, elle arrivera avec sa maman, ses frères et sœurs, au camp d'Argelès (PO) en février 1939. De là la famille sera transférée à Sarlat, dans une exploitation agricole. C'est là que les rejoindra le père combattant républicain, au terme de sa résistance.

C'est là aussi, qu'elle rencontrera à l'occasion d'un bal, Donato Salavera, enfant de l'exil lui aussi, qu'elle épousera en Dordogne le 7/06/1947.

En 1948, le couple s'installera à Cassagne, où la famille s'agrandira de 3 enfants Michel, Daniel et Martine.

En 1957, la famille descendra à Mazères, rue du latéral, d'abord, puis au Cap del bosc, où Donato, maçon hors pair a construit les demeures des siens.

Donato fut ensuite embauché à l'usine à sel de Salies jusqu'à la fermeture. Il rejoignit alors Dax et les salins du Midi en 1974.

La perte prématurée de son époux en 1993, fut un tourment dès lors pour Marie que seule la proximité de la famille reconfortait, jusqu'à cette rupture due à la maladie.

D'un caractère allègre, enjoué, aimable, elle laisse le souvenir d'une mère et grand-mère aimante.

Que les siens soient assurés de l'estime réciproque.



Aline Duclos Barousse

Aline Duclos Barousse n'est plus !

Elle naquit le 6/01/1929, de parents agriculteurs au quartier de Navarrines à Montsaunès.

Scolarisée à l'école communale, elle obtiendra le certificat d'études.

Très attachée à cette époque, elle aimait toujours montrer sa belle écriture et ses bonnes notes.

Mais la réalité quotidienne fit que diplôme en poche, elle dut partager la vie à la ferme, avec ses parents et son frère Ulysse.

Elle épousera Jean Duclos le 2/07/1949 à Mazères.

Ce dernier natif de St-Elix Seiglan était au village depuis 1943 à la ferme Bonnet, à La Carrière, dont il deviendra plus tard propriétaire.

Jean et Aline firent prospérer leur bien.

De leur union naîtra Christine en 1969, événement heureux et inespéré pour Aline à 40 ans.

De même l'arrivée de sa petite-fille Mathilde et sa présence combleront cette grand-mère.

Au décès de son époux en 2002, elle se consacra à sa basse cour.

De la conduite quotidienne de son troupeau de la Carrière au Cap del bosc, à ses commissions à pied au village, cette silhouette était familière.

Aline laisse l'image d'une femme simple, courageuse et attachante à tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

À sa mémoire, à sa fille et petite-fille, nous adressons nos amitiés.



Mazères Cassagne Volley

Ça y est la saison du MCV est lancée. A ce jour, nous comptabilisons 5 garçons en M11 et 6 filles en M13, et nous ne comptons pas nous arrêter là !

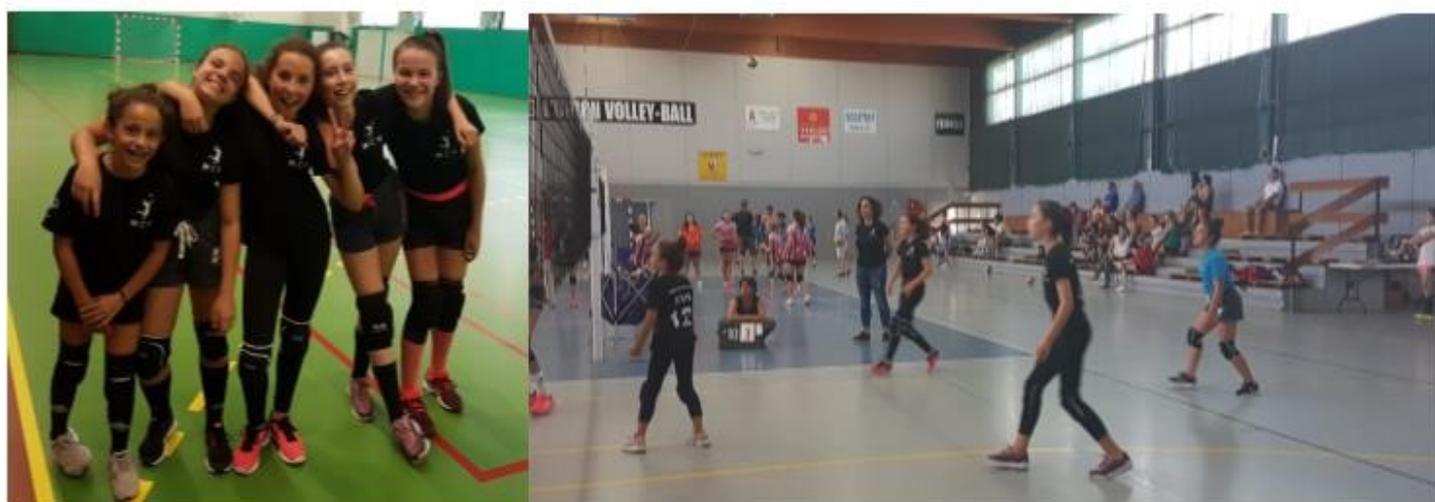
Le championnat commencera après les vacances de la Toussaint.

Nos filles M13 se sont déjà déplacées deux fois lors de tournois organisés par le comité départemental (22.09.2018 à l'Union et le 06.10.2018 à Quint-Fonsegrives). Un résultat très très satisfaisant notamment pour le deuxième tournoi avec 3 matchs gagnés sur 4...

Nos sportives ont été récompensées par un joli cadeau : des places offertes pour aller voir, samedi 20 octobre, les Spacers Volley de Toulouse contre Cannes au Palais des Sports de Toulouse. Le MCV se déplace donc voir les pros... petits comme grands, nous allons en avoir plein les yeux !!

Les résultats du MCV, c'est la recette d'une équipe encadrante exceptionnelle, d'une grande complicité entre les joueurs/joueuses, un deuxième créneau horaire qui permet de progresser plus vite (un grand merci à la Mairie de Mazères) et tout cela fait que les jeunes sont épanouis et le jeu s'en ressent... un pur régal de les voir jouer !!

Nous sommes à la recherche de jeunes joueurs/joueuses, n'hésitez pas à nous contacter par mail à mazerescassagnevolley@gmail.com, par téléphone au 06.25.76.01.72 ou venir directement nous voir. Nos entraînements se déroulent tous les mercredis et vendredis de 17h30 à 19h à la salle du 1^{er} mai à Mazères-sur-Salat.



Billet d'humeur

BILLET D'HUMEUR

« un court de tennis privatisé »

Nous venons d'apprendre (après accord des responsables des installations sportives de Bouque de Lens) que le court de tennis situé à l'entrée du complexe est réservé uniquement aux adhérents du BCM Tennis (serrure badgée au profit des seuls licenciés au club).

Nous trouvons cette mesure totalement injuste puisque ce court a été entièrement financé par de l'argent public et était ouvert à ce jour à toute personne licenciée ou non.

Nous sommes favorables à ce que tout licencié du BCM tennis soit prioritaire sur ce court mais nous rejetons l'idée qu'il soit exclusivement réservé aux licenciés du club.

Notre commune met à disposition également la « salle du 1^{er} Mai » en fonction d'une programmation établie entre les clubs et la mairie.

Nous souhaitons que cette décision soit modifiée afin que licenciés et non licenciés puissent bénéficier des installations dans un esprit serein et convivial.

Médiathèque Municipale

Nouveaux horaires à compter du 1^{er} novembre : lundi, vendredi 15 h à 18 h et 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois 10 h à 12 h.

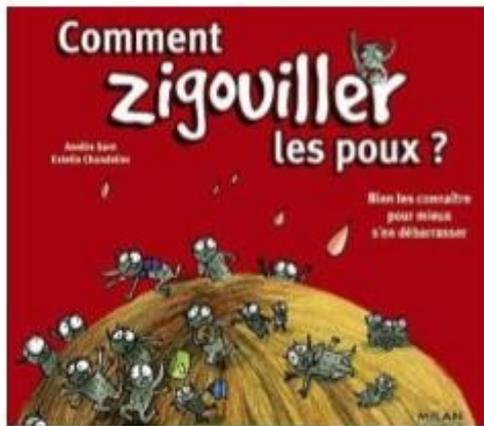
Le 6 novembre les livres seront renouvelés auprès de la médiathèque départementale.

Les suggestions du mois

Littérature jeunesse

"Comment zigouiller les poux ?" aux éditions Milan jeunesse.

Un merveilleux documentaire où nos ennemis les poux sont mis à l'honneur. Qui sont-ils ? Comment résistent-ils ? Pourquoi se multiplient-ils ? Et surtout,... comment pouvons nous les combattre ?

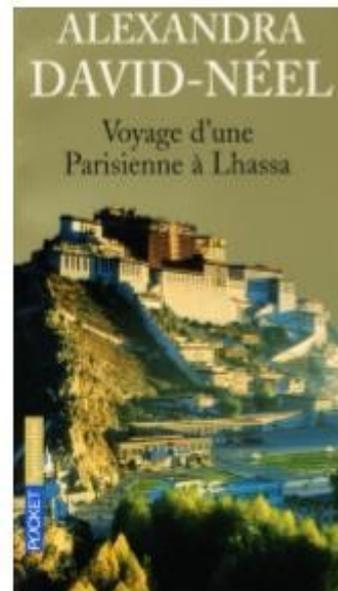


Littérature adulte

Voyage d'une parisienne à Lhassa par Alexandra David-Néel

Nous sommes en 1924. Alexandra David-Neel (1868-1969) déguisée en mendicante et accompagnée de son fils adoptif, le lama Yongden, réussit à gagner clandestinement et à pied Lhassa, capitale interdite du Tibet. Quelle aventure ! Quelle femme !

Dans les rayons "livres de poche" de la Médiathèque de Mazères



Hatha-Yoga

Séances pour tous niveaux de Hatha-Yoga animées par Héléne Fonsale, Professeur de Yoga diplômée par l'Institut Français de Yoga (IFY).

Quelques places sont encore disponibles. Contact et renseignements 06 73 90 05 17 Héléne Fonsale Yoga.com

**Salle au dessus de la mairie
le Mercredi de 19h à 20h30**

Pratiquante depuis 30 ans et enseignante depuis 20 ans, Héléne Fonsale s'est intéressée à différentes approches corporelles (Yoga, Tai Chi Chuan, gymnastique sensorielle, danse...). Elle transmet avec enthousiasme le fruit de son expérience, et oriente les participants vers une meilleure structuration corporelle associée à une respiration fluide. Progressivement s'opère un lâcher prise physique et mental grâce à une écoute de soi fine et profonde.



Le voyage intérieur



ESPACE ALTERNATIVE SANTE
40 Av des Pyrénées MAZERES SUR SALAT
CONTACT 06.84.93.12.48 voyageinterieur31@gmail.com

Le programme de novembre

la CONFERENCE

Jeudi 8 nov. à 19h

"Thérapies Alternatives : Comment s'y retrouver ?

Fanny Lagrange (sophrologue) et Christine Longueville (Réflexologue plantaire)

Un regard sur les médecines douces : Pourquoi se tourner vers des thérapies alternatives ?, pour quelles raisons ? quelles méthodes ?, sont-elles complémentaires ? ...

ATELIER

Initiation Massage

Dos et crâne

Samedi 17 nov

14h - 16h30

par Céline FERNANDEZ

Tarif 30€-2€

Maxi 4 pers



Sur inscription, et renseignements :
06.80.18.59.79

2 cours "découverte"
offerts

Sophrologie

mardi 18h-19h30

mercredi 9h30-11h

vendredi 12h-13h30



FORMATION

"Protocole complet de la Réflexologie

Plantaire" jeudi 15 et vendredi 16 nov.

par Christine Longueville

Apprendre les bases de la
réflexologie plantaire

Sur inscription, et
renseignements :
06.61.64.14.97



Inscriptions sur les listes électorales

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 décembre 2018 pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter à partir du 1^{er} mars 2019 (après la révision annuelle des listes électorales).

Vous pouvez vous inscrire :

- Soit à la mairie de votre domicile ;
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans ;
- Soit à la mairie de votre résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois ;
- Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Je déménage,
je me réinscris
pour
voter !



Nouvelle station d'épuration

Le chantier de la nouvelle station d'épuration de Mazères-sur-Salat arrive à son terme par la réception au 23 octobre des ouvrages exécutés auprès du maître d'ouvrage le SMEA 31.

Le premiers coup de pelle a été donné le 03 novembre 2017 pour s'achever le 26 juillet 2018, date du constat d'achèvement des travaux.

À partir de cette date, le processus de mise en service et de mise au point a débuté afin de préparer les nouveaux ouvrages et les équipements associés à la réception des eaux usées de la commune. L'ouverture des vannes d'eaux usées s'est déroulée le 31 août 2018, l'ancienne station est depuis inutilisée dans l'attente de son démantèlement.

La période du mois de septembre au 23 octobre 2018 a permis de mettre en œuvre une phase de mise en observation durant laquelle une attention particulière est apportée aux réglages, à la formation du personnel exploitant

et à la levée des réserves transmises par le maître d'œuvre.

Le process utilisé dans le fonctionnement de la nouvelle station repose sur une dégradation biologique des effluents couplée à une filtration mécanique des déchets grossiers contenus dans les eaux usées.



Station d'épuration de
Mazères-sur-Salat

MCS Rugby

Mazères Cassagne Sport Rugby se prépare à honorer le samedi 1^{er} décembre 110 années de rugby entre nos 2 villages.

De 1908, naissance du stade mazérien au MCS d'aujourd'hui, 110 années d'une passion commune demeurent un lien social important pour une partie de notre jeunesse, de la poignée de pionniers de l'époque, aux 220 licenciés d'aujourd'hui.

Samedi 1^{er} décembre sera une journée dédiée à la mémoire, aux retrouvailles où chacun peut trouver sa place dans les diverses initiatives, même quand il n'aurait jamais porté le maillot.

Programme :

Dimanche 21.10 à l'occasion du derby MCS-Montesquieu, le club s'est vu remettre le trophée offert par la Fédération Française de Rugby, appelé LABEL FFR.

Christelle Galin et Roselyne Pugibet coordonnatrices dévouées et bénévoles au grand cœur ont reçu, ce titre mérité, reconnaissance de la qualité des valeurs éducatives du club.

Elles étaient accompagnées d'une partie de l'effectif, des éducateurs, mais aussi des 7 jeunes issus de cette formation et opérant depuis peu dans les grands clubs que sont :

Stade Toulousain - G Lante, A. Maylin, N. Fenuafanote en cadets.

Colomiers - G. Benazet, G. Dallarmi en cadets.

Section Palloise - L. Estaque junior, L. Poirson espoir. Ce dernier international junior vient d'être retenu au pôle France moins de 20 ans.



A l'occasion de cette initiative, la bourriche était organisée au profit des sinistrés de l'Aude. La somme intégrale de 710 euros a été versée au compte ouvert à cet effet par la ligue Occitanie de rugby.

Les Apartés

Les adhérents petits et grands des Apartés utilisent la toute nouvelle salle de la mairie depuis le 12 septembre. L'ensemble des participants remercient l'équipe de la mairie pour ce magnifique lieu qui répond aux exigences de la pratique du théâtre d'un point de vue sonore et spatial.

Concernant les activités : Il reste de la place pour le groupe de théâtre des 4-6 ans le lundi de 16 h 50 à 17 h 50. Au programme, jeux d'expression, apprendre à construire avec un partenaire, développer sa motricité, s'emparer d'un espace, prendre sa place dans un groupe. Chaque séance se termine par la lecture d'un album jeunesse.

Les 7-9 ans : le travail s'articule cette année sur les contes traditionnels. Bienvenu au pays des chevaliers, des ogres et des magiciens.

10-12 ans: en lien avec le groupe des 7-9 ans,

mais un travail plus axé sur la figure du monstre dans le conte.

Adolescents à partir de 12 ans : la désobéissance.

Création d'un spectacle à partir des grands textes de la littérature, des textes fondateurs de notre démocratie, de l'actualité, mais aussi des expériences de chaque participant. La société de production Anoki et la réalisatrice Alwa Deluze nous suivent cette année caméra en main pour produire un film documentaire.

Adultes : les ateliers de jeu ont commencé, on garde la surprise du texte mis en scène cette année...

Bel automne à tous



Solidarité avec les sinistrés de l'Aude

Les violentes pluies qui se sont abattues dans la nuit du 14 au 15 octobre 2018 sur le département de l'Aude ont provoqué d'importantes montées des eaux qui ont entraîné de nombreuses inondations.

Le dernier bilan fait état d'au moins 14 morts et de nombreux blessés.

Les dégâts matériels sont importants avec les routes coupées, des ponts effondrés, des maisons complètement dévastées par les eaux.

La municipalité de Mazères-sur-Salat avec les citoyens de la commune souhaite apporter une contribution solidaire aux sinistrés.

Nous vous convions à participer à une collecte organisée la municipalité en déposant vos dons à la mairie :

- **chèque à l'ordre du Secours Populaire de l'Aude à déposer dans l'urne à votre disposition à la Mairie**
- **Appareils ménagers en état de marche (machines à laver, micro-ondes...)**
- **Literie**
- **Matelas etc...**

Sachant compter sur votre solidarité, nous vous remercions par avance pour toute l'aide amicale que vous pourrez apporter à nos amis audois.

Interdiction de brûlage des déchets verts

Nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts (déchets biodégradables de jardin ou de parc) est interdit.

Sont considérés comme déchets verts :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Il est possible de :

- déposer les déchets verts en déchetterie,

- d'utiliser la collecte organisée par la commune,
- ou de les utiliser en paillage ou en compost individuel.



En cas de non-respect de l'interdiction

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Recensement citoyen

Tout jeune français doit faire la démarche de se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de son anniversaire auprès de la mairie de son domicile. Il doit se munir d'une pièce d'identité et d'un livret de famille à jour.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Depuis le mois de septembre, les jeunes recensés peuvent ouvrir un compte sur « majdc.fr ».

Le site permet :

- de visualiser leur date de JDC (convoqué en moyenne vers 17 ans et 3 mois),
- de télécharger leur convocation,
- de changer leur date et lieu de JDC si celle-ci ne convient pas,
- d'accéder aux coordonnées géographiques et téléphoniques de leur site de convocation,
- de télécharger leur attestation de participation.

Aides juridiques

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne propose des consultations juridiques gratuites de professionnels du droit (avocat, notaire, huissier de justice) dans les 55 points d'accès au droit du département.

Ainsi, au Tribunal de Grande Instance de Saint-Gaudens vous pouvez consulter :

- un notaire : sur RDV le 2^{ème} mercredi du mois de 13 h 45 à 16 h 45. Tél 06.28.53.05.13
- Un huissier de justice : sur RDV le 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 11 h. Tél 05.61.33.70.90
- Un avocat : sans RDV, les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 45. Tél : 05.61.89.80.50

Boxing Club du Salat

Lundi :

Boxe loisirs, boxe éducative et boxe amateur pour Adolescents et Seniors de 19 h à 20 h 30

Les entraîneurs proposent de l'apprentissage à la boxe éducative (technique de boxe à la touche) compétitive avec des assauts à thème.

En boxe loisirs nous mettons l'accent sur le retour au sport avec des assauts aussi à thème mais où chaque participant peut progresser à son rythme car dans cette catégorie il n'y a pas d'esprit compétitif (maintien de la condition physique).

En boxe amateur où les coups sont portés, nous travaillons surtout les stratégies d'attaque et de défense dans le but d'être aguerris lors des compétitions.

Exemples de thème : attaque-défense et surtout travailler les déplacements comme les pivots et l'impulsion-répulsion.

Mardi :

Baby-Boxe de 18 h 30 à 19 h 30

Le but et les objectifs des coaches sont bien sûr de diversifier les exercices et les méthodes pour être plus complet et acquérir une certaine confiance en soi.

Mercredi :

AERO-BOXE GYM de 19 h à 20 h 30

Le mercredi les entraîneurs proposent du renforcement musculaire et cardio-training sur fond musical.

Jeudi :

Boxe Éducative Assaut, Boxe Loisir et boxe Amateur idem lundi

Cette année nous attaquons nos séances avec 25 à 30 boxeurs par entraînement ce qui prouve le réel intérêt de notre sport sur la ville de Mazères-sur-Salat et encore une fois nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle sans laquelle nous ne pourrions pas accueillir nos adhérents dans de bonnes conditions.

Ci-joint notre équipe de baby boxeurs du mardi. N'oublier pas d'aller visiter notre page facebook Boxing Club du Salat.



Les petites boxeuses et boxeurs avec leurs coaches

MCS Montagne

Sorties du mois

> Samedi 3 novembre : Lacs des Barroude. Accès Aragnouet. Durée 7 h. Responsables : C. Arauz 06.82.06.77.30 et B. Cottet 06.11.12.29.00

> Dimanche 4 novembre : Château de Mirabat. Accès Seix. Durée 3 h. Responsable Y. Cazes 06.14.78.14.00

> mercredi 7 novembre : Lacs d'Arizes. Accès Artigues Campan. Durée 4 h 30. Responsables

D. Girod 06.80.01.03.16 et C. Saint-Blancat 06.71.59.93.29

> samedi 17 novembre : Cap de Gauch. Accès le Couéou. Durée 6 h 30. Responsables : A. Bagur 06.70.93.02.41 et R. Calvayrac 06.78.19.03.07

> mercredi 21 novembre : Pic de Montgarié. Accès Col de la Core. Durée 5 h. Responsables JM Cazabet 06.73.55.34.87 et V. Bonzon 06.82.23.14.31

Recette du mois

Pancakes aux pommes

Ingrédients pour 15 pancakes
(selon le diamètre) :

2 pommes

2 œufs

15 cl de lait

120 g de farine

1 cuillère à café de levure

2 cuillères à soupe de
sucre

1 cuillère à café de
cannelle

20 g de beurre pour la cuisson

1 pincée de sel



Préparation

Cassez les œufs et séparez les blancs des jaunes
Versez les jaunes dans un saladier puis fouettez-les avec le lait, la farine, la levure.

Ajoutez le sucre et la pincée de sel.

Fouettez de nouveau pour obtenir une pâte homogène.

Râpez les pommes au dessus du saladier, ajouter la cannelle et mélanger.

Dans un bol, montez les blancs en neige puis incorporez-les au mélange.

Laissez reposer 30 minutes (facultatif).

Déposez une petite louche de pâte dans la poêle chaude beurrée.

Retournez les pancakes sur la seconde face (lorsque les trous apparaissent).

Laissez cuire 1 à 2 minutes.

Conseil du jardinier

Installer des plantes aquatiques en pot



Soirées Café des Sports

BELOTE

Les concours ont débuté en octobre avec une bonne participation. Ce mois-ci ils se dérouleront les jeudi 8 et 15 novembre à partir de 20 h 30.

Ouverts à tous débutants ou confirmés.

SOIREE VIN NOUVEAU

Le Café des Sports organise la traditionnelle soirée vin nouveau vendredi 16 novembre. Assiette tapas + verre vin gaillac ou beaujolais à 10 € - consommer avec modération - Convivialité et ambiance assurées.



Nouvelles du RPI

Les enfants ont assisté au spectacle « contes de la nuit des temps » à l'usine théâtre le vendredi 12 octobre 2018. Natasha et André nous ont raconté l'histoire d'Ayla petite fille orpheline de la préhistoire. Elle est recueillie par une tribu mais a du mal à se faire accepter. Avec ses animaux adoptés, une jument et un loup, elle va apprendre comment vivaient ses ancêtres aux temps préhistoriques.

Contes à cheminer



Rencontres sportives

La première rencontre sportive des écoles du Bas Salat a eu lieu le mardi 16 pour les CM1 et le vendredi 19 octobre pour les ce1 ce2, au stade de Salies -du-Salat.

Au programme : **Course d'endurance** 15 minutes pour les plus grands, 10 minutes pour les plus jeunes et **matches de Hand -Ball**.

Le soleil d'octobre était au rendez -vous pour ces rencontres sportives. Ces journées ont été très appréciées par les enfants qui ont pu faire connaissance avec les élèves des autres écoles et accomplir des exploits sportifs.



Le 16 octobre, notre classe est partie avec celle de Marsoulas pour participer à la rencontre sportive à Salies-du-Salat.

Le matin, on nous a offert une collation : chocolat chaud et brioche. Puis, top départ pour la course d'endurance : les Cm1 devaient courir 15 min. Joël et les animateurs avaient tracé un parcours au stade. On a tous réussi à courir une distance supérieure à celle de nos entraînements !

Puis, nous avons joué au handball dans l'herbe. Après le pique-nique, sous un beau soleil, nous avons continué le tournoi de hand.

Les élèves de CM1



Dans le cadre des commémorations du centenaire
de l'armistice de la guerre 14-18



LE CŒUR VOLÉ

Un homme pieds nus, d'âge incertain, déambule le long de la Seine, à Paris une nuit durant...

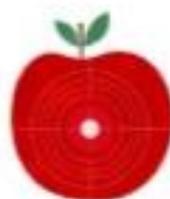
Point de départ d'une rêverie théâtrale adaptée par «Le Spectre» à partir d'un scénario de 1934, jamais monté, de Philippe Soupault pour Jean Vigo, le réalisateur de *L'Atalante*.

Traumatisé, tour à tour fantôme d'Apollinaire et de Soupault, sorti amnésique du borbier de 14/18, le voici revoyant les lumières de la ville.

Sur son chemin, entre songe et réalité, il va croiser différentes figures de femmes... et en perdra son cœur. Tandis que le temps court à une vitesse folle ; le cœur résonne, électrique, dans les bruits de Paris. Va-t-il le retrouver ?

Samedi 24 novembre à 21h

Salle du Premier Mai
31260 Mazères-sur-Salat



A partir de 12 ans, tarifs : plein 10 €, réduit 6 €

Renseignements / 05.61.97.48.22

Théâtre du Spectre Malicieux
<http://spectre-malicieux.blogspot.fr/>

N° SIRET : 34882928400051 / Licence de spectacle : 2-1062531



Madame, Monsieur, cher concitoyen,

La réception des travaux de la station d'épuration a eu lieu le 23 octobre.

Après une période d'essais, elle est devenue opérationnelle.

Aussi nous avons le plaisir de vous convier à une réunion

le mercredi 14 novembre à 18h

à la salle du bas de la mairie , en présence de Réseau 31, gestionnaire du service de l'eau et de l'assainissement.

Nous pourrons ainsi aborder avec vous :

- la présentation de réseau 31, de ses objectifs
- La station, sa conception, son fonctionnement, son impact environnemental
- Le financement, la tarification de l'eau et de l'assainissement.

Une collation clôturera cette initiative promise, mais reportée.

Comptant sur votre présence, recevez , Madame, Monsieur, cher concitoyen, mes amicales salutations.

Le Maire

MAIRIE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr et mairie.mazeres.salat@gmail.com Tél (permanences élus) : 07.85.33.79.52 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 site internet : mairie.mazeres.salat.jimdo.com		
	Service scolaire : 05.61.97.48.22		
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Ouverture : du lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h Fermeture le jeudi matin		
MEDIATHEQUE	Lundi et vendredi 15 h - 18 h - 1er et 3ème samedi du mois 10 h - 12 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94 Services de Soins : 05.61.98.49.35		
GENDARMERIE	Salies-du-Salat - Tél : 05.61.90.51.17		
POMPIERS - SAMU	Appel de Secours : 18 Samu : 15		
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SALIES-DU-SALAT	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
CENTRE DES IMPOTS	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, fermé le mercredi et vendredi après-midi.		
ENEDIS	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31		
GrDF	Dépannage gaz : 0 800 473 333		
SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (SMEA)	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
DECHETTERIE	Ouverture tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - sauf le dimanche et les jours fériés (du 1 ^{er} novembre à fin février fermeture à 17 h) - Tél : 05.61.98.49.32		
SECURITE SOCIALE	CPAM - 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
C.A.F.	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
ASSISTANTE SOCIALE	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80		
M.S.A.	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
SERVICES DE SANTE A MAZERES	Médecin Dr FAURE Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers S.C.P. Kiné Sport Santé Taxis Mazériens (conventionnés)		05.61.97.48.59 05.61.97.46.08 06.81.68.19.01 05.61.90.33.22 (St-Martory) 06.25.10.39.68 (Mazères) 05.61.97.54.27
PHARMACIES DE GARDE	04.11 Ph. Cazelles 11.11 Ph. Castan 18.11 Ph. Des Thermes 25.11 Ph. Dintilhac 02.12 Ph. Centrale	Martres Tolosane Boussens Salies Mazères Salies-du-Salat	05.61.98.80.13 05.61.90.00.04 05.61.90.56.51 05.61.97.46.08 05.61.90.51.24
MEDECINS DE GARDE	Pour joindre un médecin composer le 15 ou le 3966 : • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés		